sociales, troisième âge et condition féminine; Industrie, sciences et technologie, développement régional et du Nord; Travail, emploi et immigration; et Transports¹⁷. Le Comité se réjouit de l'intérêt manifesté par les autres comités à l'égard du réchauffement de la planète et espère pouvoir continuer à compter sur leur appui dans la recherche de solutions au problème.

- 1.38 Notre rapport sur le réchauffement de la planète doit donc nécessairement contenir des principes et des recommandations sur les mesures à prendre dans divers domaines. Nous devons aussi tenir compte du mode de vie des Canadiens, de nos relations avec les autres pays et de nos politiques à leur égard. Le Comité ne prétend pas avoir des connaissances dans autant de domaines différents, mais il a eu le privilège de recueillir le témoignage d'un grand nombre de spécialistes en la matière.
- 1.39 Il n'y a guère d'intérêt à régler un problème pour en créer d'autres. Le Comité s'est donc efforcé de prendre une attitude responsable lors de la formulation de recommandations dont la portée dépasse le problème du réchauffement de la planète lui-même. Il importe cependant d'insister sur le fait que la nature et la gravité du réchauffement de la planète exigeront des changements sensibles à la situation actuelle. Si nous ne modifions pas nos habitudes de façon à réduire la menace du réchauffement de la planète, l'évolution climatique et l'élévation du niveau de la mer nous occasionneront de désagréables surprises. Dans bien des cas, il semble qu'il faudra rationaliser la gestion et l'utilisation de nos ressources. Il y aura lieu d'être plus efficaces et de moins dilapider nos ressources énergétiques et financières si l'on veut réaliser nos objectifs, notamment en matière d'environnement.

E. AVANT DE S'ATTAQUER AU PROBLÈME CROISSANT DU RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE, IL FAUT SONGER AUX BESOINS ÉNERGÉTIQUES FUTURS ET AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA ET DU MONDE ENTIER

- 1.40 Les efforts déployés pour freiner le réchauffement de la planète portent inévitablement sur les sources d'émissions de gaz à effet de serre liées aux activités d'une population mondiale en pleine expansion, en particulier dans les pays en développement dont l'objectif est de réduire les disparités économiques les séparant de pays comme le Canada. Que ces efforts se traduisent par une augmentation des émissions de méthane provenant des parcs à fourrage et des rizières ou des émissions de gaz carbonique provenant de la combustion de carburants fossiles, il reste que la tâche de concilier la limitation des émissions et les besoins futurs de la planète représente un défi colossal.
- 1.41 Pour les pays en développement, le recours accru à l'énergie est crucial à leur bien-être futur, tout comme il a contribué et continuera de contribuer à notre développement. Le problème est mondial au sens où l'accroissement des émissions n'importe où dans le monde a tôt fait de se répercuter sur l'atmosphère et le climat de l'ensemble de la planète. Plusieurs témoins nous ont brillamment exposé ce dilemme, souvent de façon percutante. Par exemple, au moment d'établir sa propre stratégie sur le réchauffement de la planète, le gouvernement néerlandais a évalué les répercussions qu'aurait une limitation des émissions mondiales de gaz carbonique au niveau de 1984 et a ensuite réparti équitablement ces émissions sur l'ensemble de la population mondiale pour voir ce qu'elles pourraient être en l'an 2025. Le résultat obtenu s'élève à 0,6 tonne par habitant, comparativement au niveau actuel des émissions en Amérique du Nord, qui dépasse les cinq tonnes (schéma 8).